VIE MUNICIPALE

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS 2023 EN PORTE-À-PORTE

Mis en ligne le 02 décembre 2022

Des escrocs se font passer pour des pompiers, éboueurs, agents communaux ou facteurs pour vendre des calendriers. Ils en profitent parfois pour dérober des objets de valeur lors de leur tournée.

Voici quelques conseils pour éviter les pièges :

1. La personne qui vient vous vendre un calendrier doit avoir une carte professionnelle et/ou se présenter en uniforme. Pour La Poste, la vente est normalement réalisée par votre facteur habituel.
2. Méfiez-vous des vendeurs se présentant à deux : pendant que l'un vous occupe, l'autre dérobe quelque chose.
3. Le logo officiel de l'institution (pompiers, La Poste…) doit apparaître sur le calendrier, dans lequel figure souvent une photo de l'équipe.

En cas de démarchage abusif, faites le 17 immédiatement et, si vous avez le doute… abstenez-vous !

RETOUR À LA LISTE

Mairie d'Héric
2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

02 40 57 96 10 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :
Lundi - Mercredi - Vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi et Jeudi
9h-12h30
Samedi
9h30-12h00